



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-113060>

Département(s) de publication : **92, 75, 93, 78, 91**

Annonce n° **24-113060**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Chaville

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux de construction d'une cuisine communale et d'un établissement d'accueil du jeune enfant à Chaville

Description : Le marché a pour objet les travaux de construction d'une cuisine communale et d'un établissement d'accueil du jeune enfant à Chaville sur la parcelle sise 50, rue Alexis Maneyrol à Chaville. Il est traité à prix global et forfaitaire. Le marché n'est pas décomposé en tranches, mais il est alloté au sens de l'article L.2113-10 du Code de la commande publique et comprend les 12 macro-lots détaillés ci-après dans l'avis. Il est à noter que le lot n°1 Démolition / Désamiantage / Déplombage ne fait pas partie de la présente consultation et a déjà été réalisé. Le marché prendra effet à compter de sa date de notification. Le délai d'exécution global maximum des travaux est de 16 mois, tous lots confondus, y compris la période de 2 mois de préparation de chantier. La date de démarrage des travaux sera fixée par ordre de service. Le délai d'exécution maximum de chaque lot est précisé au calendrier prévisionnel des travaux. Le marché se terminera au plus tard à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux. Le contenu précis des prestations est explicité dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Identifiant de la procédure : 786801e5-c419-44c1-af85-c484c746791e

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est dématérialisée. Le DCE est à retirer sur la plateforme Maximilien. Le téléchargement est gratuit. La Ville impose que les offres soient déposées par voie électronique via la plateforme Maximilien (<https://marches.maximilien.fr>). Les offres n'auront pas à être signées électroniquement. Par la seule remise de son offre, le candidat confirme son intention de soumissionner à l'attribution du marché. Les

renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sollicités en temps utile par les candidats seront communiqués, via la plateforme, à tous les candidats ayant retiré un dossier et qui se sont fait connaître.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212422 Travaux de construction de cantines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45214100 Travaux de construction de jardins d'enfants

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 50, rue Alexis Maneyrol

Ville : Chaville

Code postal : 92370

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,005,583 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Montage financier : Le budget de la Ville financera les dépenses afférentes au marché. La Ville percevra et pourra percevoir les subventions suivantes pour le financement de la prestation, objet du marché du Département : 3 500 000 Euros, de la Région : 1 000 000 Euros, de la Métropole du Grand Paris : 82 416 Euros, de l'ADEME : 3 750 Euros, du SIGEIF, estimé à : 50 000 Euros, de l'Agence Eau Seine Normandie Estimé : 45 000 Euros. Le règlement, après constatation du service fait, est effectué par virement administratif dans le délai global de 30 jours à compter de la présentation de la demande de paiement. Garantie financière : Les modalités de cautionnement et de garantie financière sont détaillées au CCAP.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 11

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 11

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les autres motifs figurent au RC.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Charpente / Bardage

Description : Le lot n°3 porte sur les travaux de charpente et de bardage. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45212422 Travaux de construction de cantines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45214100 Travaux de construction de jardins d'enfants

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45261000 Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45262650 Travaux de bardage

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/03/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 5 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : * Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des logiques du chantier vis-à-vis des interactions entre lot GO / lot charpente bois, Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologies d'exécution pour les principaux ouvrages (fournir les fiches techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux sur 15 points : Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. * Sous-critère 3 : Sécurité du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points : Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Etanchéité / couverture

Description : Le lot n°4 porte sur les travaux d'étanchéité et de couverture. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212422 Travaux de construction de cantines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45214100 Travaux de construction de jardins d'enfants

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261210 Travaux de couverture

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/02/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références, qualifications techniques sur les 5 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : * Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologies d'exécution pour les principaux ouvrages (fournir les fiches techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux sur 15 points : Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. * Sous-critère 3 : Sécurité du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points : Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Menuiseries extérieures / Occultations / Métallerie

Description : Le lot n°5 porte sur les travaux de menuiseries extérieures, d'occultations et de métallerie. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212422 Travaux de construction de cantines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45214100 Travaux de construction de jardins d'enfants

Nomenclature supplémentaire (cpv): 03110000 Produits agricoles, produits de la culture maraîchère et de l'horticulture commerciale

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/02/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents

et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires : montant et évolution sur les 3 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références, qualifications techniques sur les 5 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : * Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologies d'exécution pour les principaux ouvrages (fournir les fiches techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux sur 15 points : Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. * Sous-critère 3 : Sécurité du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points : Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

Organisation qui traite les offres : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Plâtrerie / Plafonds suspendus / Menuiseries intérieures

Description : Le lot n°6 porte sur les travaux de plâtrerie, de plafonds suspendus et de menuiseries intérieures. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45212422 Travaux de construction de cantines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45214100 Travaux de construction de jardins d'enfants

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45324000 Travaux de pose de plaques de plâtre

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421146 Mise en place de plafonds suspendus

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/02/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références, qualifications techniques sur les 5 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : * Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologies d'exécution pour les principaux ouvrages (fournir les fiches techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux sur 15 points : Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. * Sous-critère 3 : Sécurité du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points : Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Peinture / Sols souples

Description : Le lot n°7 porte sur les travaux de peinture et de sols souples. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212422 Travaux de construction de cantines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45214100 Travaux de construction de jardins d'enfants

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45442100 Travaux de peinture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432111 Travaux de pose de revêtements de sols souples

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/02/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités technique à l'objet du marché

Description : Références, qualifications techniques sur les 5 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : * Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologies d'exécution pour les principaux ouvrages (fournir les fiches techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux sur 15 points : Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. * Sous-critère 3 : Sécurité du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points : Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de

référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Plomberie / Chauffage / Ventilation

Description : Le lot n°8 porte sur les travaux de plomberie, de chauffage et de ventilation. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45212422 Travaux de construction de cantines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45214100 Travaux de construction de jardins d'enfants

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45330000 Travaux de plomberie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/02/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références, qualifications techniques sur les 5 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : * Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologies d'exécution pour les principaux ouvrages (fournir les fiches techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux

sur 15 points : Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. * Sous-critère 3 : Sécurité du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points : Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un

recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Electricité Courants forts et faibles

Description : Le lot n°9 porte sur les travaux d'électricité courants forts et faibles. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212422 Travaux de construction de cantines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45214100 Travaux de construction de jardins d'enfants

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/02/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références, qualifications techniques sur les 5 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : * Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologies d'exécution pour les principaux ouvrages (fournir les fiches

techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux sur 15 points : Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. * Sous-critère 3 : Sécurité du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points : Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à

l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Ascenseur / Monte charges

Description : Le lot n°10 porte sur les travaux d'ascenseurs et de monte-charges. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/02/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références, qualifications techniques sur les 5 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : * Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologies d'exécution pour les principaux ouvrages (fournir les fiches techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux sur 15 points : Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. * Sous-critère 3 : Sécurité

du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points :
Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-

suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Appareils et matériels cuisine

Description : Le lot n°11 porte sur les travaux et prestations d'installation d'appareils et de matériels de cuisine. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212422 Travaux de construction de cantines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421151 Installation de cuisines équipées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39221000 Équipement de cuisine

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/02/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références, qualifications techniques sur les 5 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : * Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologies d'exécution pour les principaux ouvrages (fournir les fiches techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux

sur 15 points : Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. * Sous-critère 3 : Sécurité du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points : Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un

recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : VRD / Espaces verts

Description : Le lot n°12 porte sur les travaux d'aménagements extérieurs de VRD et d' Espaces verts. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112700 Travaux d'aménagement paysager

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/02/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références, qualifications techniques sur les 5 dernières années. Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : * Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologies d'exécution pour les principaux ouvrages (fournir les fiches techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux sur 15 points : Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. * Sous-critère 3 : Sécurité du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points :

Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter

de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Fondation / Gros-OEuvre / Carrelage

Description : Le lot n°2 porte sur les travaux de fondation, de Gros-OEuvre /et de carrelage. Il s'agit d'un marché de travaux conclu à prix forfaitaire.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45212422 Travaux de construction de cantines

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45214100 Travaux de construction de jardins d'enfants

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262500 Travaux de maçonnerie et de briquetage

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/02/2025

Durée : 16 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché

Description : La personne présentant l'offre doit être habilitée à engager le candidat, et présenter à cet effet les justificatifs adéquats, certifiant qu'il est autorisé à signer l'ensemble des documents de l'offre. Pour rappel, les éléments demandés sont :-lettre de candidature, sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc1 ;-déclaration du candidat et du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé Dc2 ;- numéro unique d'identification délivré par l'INSEE ou document équivalent ;-pouvoirs des personnes habilitées à représenter l'entreprise ;- IBAN. En cas de groupement, l'ensemble des documents et renseignements ci-dessus devra être fourni par toutes les entités composant le groupement ou DUME dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Moyens humains et matériels sur les 3 dernières années.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Adéquation des capacités financières à l'objet du marché

Description : Chiffre d'affaires (montant et évolution) sur les 3 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché

Description : Références et qualifications techniques sur les 5 dernières années.
Voir RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1/ Valeur technique sur 60 points : *Sous-critère 1 : Organisation interne mise en place pour l'exécution des travaux et moyens dédiés sur 35 points : • Equipe dédiée à l'exécution (encadrement et main d'oeuvre), Moyens matériels mis en oeuvre pour l'exécution des travaux, Compréhension des logiques du

chantier vis-à-vis des interactions entre lot GO / lot charpente bois,
Compréhension des enjeux liés à la réhabilitation, en particulier prise de possession du site après démolition, Méthodologie de réalisation des fondations spéciales et RSO dans l'existant (fournir les fiches techniques des produits et ouvrages réalisés). * Sous-critère 2 : Délai des travaux sur 15 points : • Planning détaillé et valorisé avec les durées et le délai total, Cohérence des durées avec le délai global d'exécution. *Sous-critère 3 : Sécurité du chantier, maîtrise des nuisances et mesures environnementales sur 10 points : • Sécurité des abords : balisage du chantier, circulation, accès, base vie, Gestion des nuisances externes et internes en site sensible, Mesures environnementales, chantier propre.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : 2/ Prix sur 40 points, apprécié au regard du montant global et forfaitaire renseigné à la DPGF par le candidat.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 15/11/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/11/2024 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 150 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.

551-13 à L.551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R.2183-1 du code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Site internet: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> et <http://www.telerecours.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chaville

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chaville

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chaville

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Chaville

Numéro d'enregistrement : 21920022700011

Adresse postale : 1456, avenue Roger Salengro

Ville : Chaville

Code postal : 92370

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : DCPAJ GPSO

Adresse électronique : aurelie.vincent@seineouest.fr

Téléphone : +33 146294409

Adresse internet : <https://www.ville-chaville.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville : Cergy-pontoise cedex

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b8f519c2-9cf8-4002-9bb3-aeb9c510de4e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/10/2024 à 17:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/10/2024